

Québec,—Suite.

- Bassin de radoub—Rés., 749, 960
 Bill concernant, 1re lecture, 913 ; 2e
 et 3e lec., 1004
 Débats en comité,

*Québec et Ports du Golfe, cie. des vapeurs
de, 746**Question de privilège—Sir John A.
Macdonald, 1142**Rapports officiels des débats*

- Question, M. Cheval ; réponse, l'hon.
 M. Fournier, 419
 Remarques, M. Ross (Middlesex),
 1109
 Rapport du comité, 1109

Rapports publics

- Motion pour faire mettre devant le
 comité spécial permanent, 35
 Explications, 1142

Recensement, volumes du

- Question, M. Ross (Middlesex) ;
 réponse l'hon. M. Mackenzie, 205

Réciprocité avec les Etats-Unis

- Motion, 641
 Question, M. Wallace ; réponse, l'hon.
 M. Mackenzie, 1060
 Motion pour obtenir un état des dépen-
 ses des négociations, M. Plumb,
 1069
 Adresse demandant la correspon-
 dance, 886

Refonte des statuts

- Question, M. Biggar ; réponse, l'hon.
 M. Fournier, 419

Régie interne des Communes

- Message de Son Excellence, 34

*Règles de la Chambre, 1150**Remboursement à M. D. A. Smith*

- Débats en comité des subsides, 1054,
 1103

*Remboursement à M. R. S. M. Bou-
chette*

- Débats en comité des subsides, 1100

*Remboursement aux personnes impliquées
dans les troubles du Nord-Ouest*

- Débats en comité des subsides, 1109

*Retrait des pièces de vingt centins, 220,
1054**RICHARD, M. :*

- Arbitrage international, 898
 Bill de faillite, 968

*Rideau, Canal, 455, 814**Rideau, Rivière :*

- Pont sur—Question, M. Rochester ;
 réponse, l'hon. M. Mackenzie, 419

*Riel, proscription de Louis—M. Macken-
zie, 324**Riel, M.*

- Avis de motion pour qu'il soit expul-
 sé de la Chambre—(L'hon. M. Mac-
 kenzie), 142
 Avis retiré—M. Bowell, 144
 Motion—

Que le record dans la cause de Louis Riel
 déposé sur la table de la Chambre le
 22 du courant soit maintenant lu, 324

Autre motion—

Qu'il appert par ce record que Louis Riel,
 un des membres de la Chambre a été
 déclaré hors la loi comme félon, 325

Motion en amendement—

Il appert à la face des procédures du dos-
 sier déposé devant cette Chambre,
 qu'aucun jugement légal ou valide de
 "mise hors la loi" n'a été prononcé
 contre le dit Louis Riel, membre repré-
 sentant Provencher, mais qu'il appert
 aussi au dit dossier que le dit Louis
 Riel, ayant été mis en accusation pour
 meurtre, n'a pas été appréhendé, qu'il
 n'a pas comparu, ni plaidé, à la dite
 accusation, ni qu'il s'est livré pour su-
 bir son procès sur la dite accusation,
 mais qu'il a été et qu'il continu à être
 absent volontairement, et qu'il est un
 fugitif de la justice de la province de
 Manitoba, et qu'il soit, en conséquence,
 résolu : que le dit Louis Riel soit et il
 est par le présent expulsé de cette
 Chambre, (M. Plumb), 332

*Rivières navigables, amélioration des,
1080**ROBAILLE, M. :*

- Route directe entre le Canada et
 l'Europe, 746
 Bassin de radoub de Québec, 749

ROCHESTER, M. :

- Protection des personnes sur les
 chemins de fer, 141
 Enseignement militaire dans les
 écoles, 153
 Emprunt Ménonite, 401